




SANTÉ SOCIAUX
Morbihan

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Lorient, le 3 janvier 2023

Madame la Directrice de la
Délégation Territoriale de l'ARS
32, boulevard de la résistance
56019 VANNES

Lettre en recommandé accusé réception N°1A 187 863 8794.9

Objet : préavis de grève

Madame La Directrice,

Le syndicat CFDT Santé Sociaux du Morbihan, dépose un préavis de grève pour l'ensemble du personnel du **Centre Hospitalier de Ploërmel**, et ce à compter du mercredi 11 janvier 2023 à 00h00 au jeudi 12 janvier 2023 à minuit.

L'ensemble du personnel dénonce :

- Une forte dégradation des conditions de travail : instabilité des organisations de travail et des plannings entraînant un climat anxigène, manque d'effectifs entraînant une déshumanisation des soins ;
- Des modifications de planning sans informer les agents ;
- Un manque de considération du personnel ;
- Le manque de sollicitations des agents dans les projets d'établissement ;
- L'absence de communication avec la hiérarchie.

L'ensemble du personnel revendique :

- Le maintien des effectifs adéquat à l'activité pour la qualité et la sécurité des soins tant pour le personnel que pour les patients et résidents ;
- De bonnes conditions de travail avec des organisations de travail posées de façon pérenne et en concertation avec les équipes en place ;
- La mise en œuvre d'une véritable politique de qualité de vie au travail, afin que la prévention des risques professionnels devienne une priorité au sein de l'établissement ;
- Le respect des trames validées en instance ;
- Une véritable communication avec l'encadrement.

Veuillez agréer, Madame La Directrice, l'expression de nos salutations distinguées.

La Secrétaire Générale
Véronique DHEURLE

